

Dans Cette Édition

Actualité...

Les navires de plus de 25 m, La lutte contre l'iguane commun à Saint Barth, Le réseau récif de l'IFRECOR.....pg 2

Faune/Flore, Géologie...

Suivi tortues marines, Blanchissement : jusqu'à quand tiendront nos coraux, Projet de germinationpg 8

Communication et Sensibilisation...

Un nouveau panneau de sensibilisation sur le Mancenillier au Fort Carlpg 12

Brèves...

Merci à Cécile et Myrouan, Les nouvelles recrues de l'ATEpg 14

Contact...

Pour nous joindrepg 15

La NEWSletter de l'Agence Territoriale de l'Environnement de St Barthélemy

Toute l'équipe de l'ATE vous souhaite une excellente année 2024. Il est d'usage de souhaiter des vœux de santé, de richesse, de bonheur...

Nous souhaitons aussi à notre île que l'état de santé de ses écosystèmes s'améliore, que les richesses biologiques qu'elle abrite soient mieux préservées, que chacun de ses habitants redécouvre le bonheur d'observer et d'écouter la nature, première garante de notre bonne santé et de notre bonheur.

L'équipe a quelque peu changé mais reste toujours aussi investie et motivée pour continuer à travailler en faveur du maintien de notre biodiversité locale et à la mise en place de nouveaux projets.

Bonne lecture et meilleurs vœux.

Le Directeur
S.GREAU

Les navires de plus de 25 m désormais interdits dans les baies de Colombier et de Fourchue.

La réglementation de la réserve naturelle permettait à tout navire, quelque soit sa taille, d'ancrer dans les baies de Colombier et Fourchue à l'extérieur des zones de mouillage sur corps-morts. Depuis le Conseil Territorial du 29 juin ce n'est désormais plus possible. Les élus ont en effet validé les propositions d'évolutions réglementaires qui leur étaient proposées.

L'ATE vous explique pourquoi cette modification de la réglementation était nécessaire.

Une meilleure lisibilité et crédibilité de la réglementation.

Difficile de comprendre qu'une annexe sur ancre en zone de bouées est verbalisable quand quelques mètres plus loin un bateau de 60 mètres, à l'ancre lui aussi, ne l'est pas. C'est pourtant ce que devait parvenir à expliquer les gardes de la réserve aux usagers souvent médusés. Aujourd'hui que ce soit sur bouée ou à l'ancre, la taille maximale des navires ne peut dépasser 25 m. Tout navire inférieur



©Muscapix

à cette taille (et pesant moins de 20 tonnes) peut donc prendre un mouillage. Si tous les mouillages sont occupés il peut mettre l'ancre dans les zones sableuses. Progressivement des mouillages seront rajoutés pour permettre à l'herbier de recoloniser un maximum d'espace.

Moins de nuisances et moins d'impacts sur les fonds

Il est évident que l'ancre et la chaîne nécessaire pour immobiliser ce genre de navire n'ont rien à voir avec celles des navires plus petits. Les longueurs de chaînes sont colossales tout comme les sillons qu'ils laissent sur le fond. Mais l'ancrage n'est pas le seul point impactant.

Les navires de grande taille restent en permanence sur génératrice consommant en moyenne par jour 800L de gasoil. Aux gazs d'échappement s'ajoute une pollution sonore indéniable dès que l'on met la tête sous l'eau. Le soir, bien que cela soit interdit, certains de ces navires allument leurs éclairages sous-coque perturbant là encore la vie sous-marine.

La sensibilisation et la verbalisation inopérantes

La réserve existe depuis 27 ans. Pendant 27 ans les différentes équipes qui se sont succédées ont : rabâché les règles, réalisé et traduit des supports de communication, sensibilisé les capitaines et membres d'équipage, les agences, mis en place



©Muscapix

des attestations de prise de connaissance de la réglementation.... Et pourtant tous les ans, durant les fêtes de fin d'année, les gardes relèvent au minimum entre 30 et 50 infractions par semaine dans les seules baies de Fourchue et Colombier.

80% des infractions relevées sur l'année ont lieu durant les fêtes et dans 90% des cas, le bateau mis en cause est un navire de plus de 25 m. Jetski, seabob, surf électrique...tous les jouets interdits en réserve sont à la disposition des clients à bord de ces navires. Les clients sont

exigeants et les montants des amendes peu dissuasifs pour cette clientèle. Dès que le navire de la réserve regagne sa place à quai, les jouets sont remis à l'eau et le calme relatif des lieux disparaît de nouveau.

Evidemment, durant les fêtes, toute l'île connaît cette même pression liée à l'afflux de touristes, toute l'île en pâtit et toute l'île en profite. Mais la présence de ce type de navire dans une réserve naturelle est incohérente avec les objectifs de protection et de conservation qu'elle

est sensée viser. Une réserve n'est pas forcément un sanctuaire, certains usages et certaines activités y sont possibles mais à la condition qu'ils ne mettent pas à mal les espèces et écosystèmes présents et qu'ils ne perturbent pas la tranquillité des lieux.

Les visiteurs, logés sur ce type de navire, seront toujours les bienvenus dans ces deux baies, ils auront tout loisir d'y accéder à bord de leur tender et découvrir les fonds et de profiter du calme retrouvé des lieux.

La lutte contre l'iguane commun à Saint Barth

Si l'iguane dit "local" à savoir l'*Iguana delicatissima* était autrefois le plus gros animal terrestre de l'île avec très peu de prédateurs, son statut est radicalement différent à l'heure actuelle.

Cet iguane endémique* des Petites Antilles, est aujourd'hui inscrit sur la liste rouge de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN). Cette liste classe l'*Iguana delicatissima* comme une espèce en danger critique d'extinction (avant dernier stade avant la disparition complète d'une espèce dans le monde).

En effet, de nombreuses menaces pèsent sur l'*Iguana delicatissima*: réduction d'habitats favorables, réduction de source de nourriture (nombre trop important de cabris en liberté), prédateurs (rats, chats, chiens). Aujourd'hui, l'*Iguana delicatissima* est une espèce protégée sur l'île: sa perturbation, l'atteinte ou la destruction de son habitat ou de l'espèce en elle-même est alors strictement interdite.

Depuis près d'un siècle dans les Petites Antilles et depuis les années 1960 à Saint-Barthélemy, une nouvelle menace est apparue : l'iguane rayé (*Iguana iguana*). En effet, cette espèce originaire d'Amérique Centrale et du Sud, a été

importée par l'homme et menace l'*Iguana delicatissima* en le chassant de son territoire et en s'hybridant avec lui. Dès lors que l'iguane rayé a été introduit sur un territoire, le constat de la chute de la population d'*Iguana delicatissima* est criant.

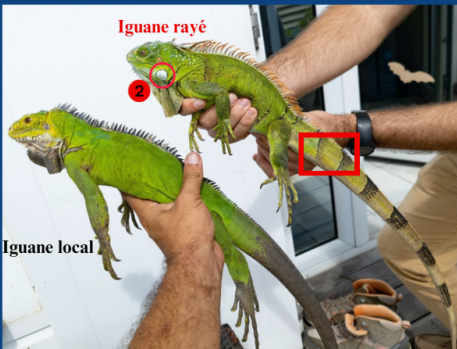
Historiquement, présent dans toutes les Petites Antilles, la présence d'*Iguana delicatissima* est aujourd'hui attestée uniquement en Martinique, au nord de la Basse-Terre de Guadeloupe, à Saint-Barthélemy, Anguilla et Saint Eustache sur les îles de Petite-Terre, la Dominique et à la Désirade.

A Saint Barthélemy, l'Agence Territoriale de l'Environnement accorde une importance majeure à la détection et la capture d'iguanes rayés. Des actions de communication auprès du grand public ainsi que des actions de sensibilisation au sein des établissements scolaires sont mises en place pour apprendre à identifier un iguane rayé et à contacter le numéro d'urgence de l'ATE en sa présence.

* *Endémique* : taxon originaire d'une entité géologique limitée (par exemple, endémique aux Petites Antilles), et qui n'est naturellement pas présent ailleurs.

ATTENTION IGUANES RAYÉS

L'iguane rayé est invasif et réduit la population d'iguane des Petites Antilles (iguane local) originaire de l'île, aujourd'hui en voie d'extinction.



Deux moyens de le reconnaître :

- 1 Queue rayée
- 2 Grosse écaille ronde sous le tympan

Aidez-nous à préserver notre iguane local !

Si vous observez un iguane rayé contactez-nous :

Support de communication sur l'identification de l'iguane rayé publié sur les réseaux sociaux et les journaux locaux.

Saint-Barthélemy accueille pour la première fois le réseau récif de l'IFRECOR

Grâce à la mise à disposition du centre d'hébergement de St-Jean par la Collectivité, l'ATE a pu accueillir près de 25 experts, scientifiques, gestionnaires ou bureaux d'études composant le groupe de travail du réseau récif Antilles de l'IFRECOR*. Toutes les îles antillaises françaises étaient représentées et ont pu partager durant 4 jours les suivis et actions mis en place sur leur territoire. Deux représentants de Mayotte ont également pu présenter certains de leurs travaux. Une soirée avait également été spécialement prévue pour permettre aux associations de l'île de venir présenter leurs actions et bénéficier des retours d'expériences des experts réunis en cette occasion.

Les ateliers et échanges se sont déroulés dans une très bonne ambiance et ont permis de mettre en avant les limites et lacunes de certains suivis mais surtout de définir les bases de nouvelles actions et de futures collaborations.

Ainsi localement, un premier inventaire des algues a été programmé dès l'année prochaine grâce à la venue d'une experte de ces taxons. Deux nouvelles stations récifales devraient également être implantées et plusieurs améliorations ont d'ores et déjà été apportées aux suivis en place.

L'ATE tient à remercier la Collectivité, tous les participants ainsi que **Claire BISSERY** et **Amandine VASLET** pour l'organisation de cet atelier.

** Créée en 1999, l'Initiative Français pour les Récifs Coralliens (IFRECOR) est la déclinaison nationale de l'Initiative internationale pour les récifs coralliens (ICRI) initiée en 1995 par les Etats-Unis. L'objectif principal de l'IFRECOR est de promouvoir et agir pour la protection et la gestion durable des récifs coralliens et des écosystèmes associés (mangroves et herbiers) dans les collectivités d'outre-mer.*

Interviews des participants de l'IFRECOR qui vont agir à Saint Barthélemy

Claude et Yolande BOUCHON:

Portrait : **Claude BOUCHON**, ancien professeur à l'université des Antilles. Il a fondé un bureau d'étude spécialisée dans l'étude du récif corallien et des communautés benthiques* récifales.

Portrait : **Yolande BOUCHON**, ex-ingénieure de l'université des Antilles de Guadeloupe. Yolande est spécialisée dans l'étude des communautés des poissons de récifs.

Cela fait vingt ans qu'ils étudient ensemble les récifs de St Barth. Ils avaient également travaillé avec **Nicole Aussedat** à la création de la Réserve Naturelle de l'île...bref, ce sont des "vieux amis de l'île"!

Quelles sont vos missions et vos constatations suite à ces vingt années d'étude des récifs coralliens à Saint Barth?

Depuis plusieurs années, deux suivis réguliers ont été mis en place, l'un à l'îlet Coco et un sur la baleine de Pain de Sucre, en réserve naturelle. Le comparatif des relevés des fonds permet de mettre en évidence que la protection apportée par la réserve naturelle est un réel atout dans l'état de santé de la communauté de poissons récifaux.

Ensuite, concernant les coraux, nous observons une tendance décroissante à l'échelle mondiale, plus localement à l'échelle de la Caraïbe aussi. Cependant les coraux de Saint Barthélemy sont à l'heure actuelle en bien meilleur état que ceux de Guadeloupe par exemple. Les



Photo de groupe de l'IFRECOR 2023 à Saint Barthélemy ©Amandine VASLET

raisons sont diverses: à Saint Barthélemy il y a moins de surpopulation et la taille de l'île en fait un territoire plus facile à gérer au niveau de l'environnement.

Au sujet des populations de poissons de récifs, celles-ci sont plus résilientes et stables. Toutefois, il faut noter qu'il y aura probablement un effet retard comparativement à la santé déclinante des coraux. En effet, il faut attendre cinq ans après la mort d'un corail pour qu'il ne remplisse plus ses rôles d'abri et de source de nourriture pour les poissons récifaux.

Y a-t-il des solutions pour contrer ce phénomène de dégradation des coraux?

Une des causes de ce phénomène est le réchauffement climatique. Il est localement difficile à contrôler et à réduire.

Cependant il nous est possible de contrôler et gérer notre eau pour que celle-ci soit de bonne qualité (en contrôlant les eaux usées ou les diverses pollutions qui contaminent l'eau de mer). En effet, en maintenant les récifs coralliens dans des eaux de bonnes qualités, on permet à leur système immunitaire d'être en bon état et de lutter contre les stress sur lesquels on ne peut pas agir directement.

* communauté benthique : Issu du mot

"Benthos" signifiant "profondeur" en grec. Il s'agit des animaux marins (fixes ou mobiles) qui vivent en relation étroite avec le fond marin (coraux, poissons, mollusques, crustacés...).

Mayalen ZUBIA

Portrait : Experte des algues tropicales depuis vingt ans, consultante et maître de conférence à l'Université de Polynésie française. Elle intervient dans le groupe de travail IFRECOR pour apporter ses connaissances sur ces espèces.

Ayant travaillé pendant dix ans dans l'Indo-pacifique (Réunion, Mayotte, îles Eparses) et en Polynésie, Mayalen s'est dernièrement installée en métropole comme consultante et va pouvoir travailler dans les Antilles.

En quoi l'étude des algues a-t-elle un rapport avec le corail et sa décroissance?

Nous observons un changement d'état depuis les années 1980 par rapport aux récifs coralliens: les communautés dominées auparavant par les coraux sont aujourd'hui dominées par les algues, engageant alors une vraie problématique autour de ces espèces qui prennent la place du corail.

En effet, pour qu'une larve corallienne puisse s'implanter et proliférer, il faut un substrat dur* (une roche par exemple) et un apport en lumière. Or, les algues, surtout lorsqu'elles sont grandes, font de l'ombre sur le sol, empêchent la larve de se développer.

En quoi consistera votre mission à Saint Barthélemy qui débutera prochainement?

Il s'agit premièrement de faire un état des lieux de vos besoins (au niveau de la réserve naturelle, vis à vis des scientifiques et des gestionnaires locaux) pour faire un premier inventaire des algues qui vous entourent et faire de la formation auprès des chargés de suivis marins.

Par la suite, seront mis en place des protocoles de suivis d'algues qui permettront de répondre à des questions de gestion de l'eau. Nous pourrions par exemple comprendre quelles espèces prolifèrent suite à un enrichissement en azote du milieu et faire le lien entre les espèces observées et les pressions exercées sur ce milieu. Le but est également de créer des indicateurs de l'état de santé des récifs coralliens.

Quelles solutions peuvent-elles être mises en place pour limiter le développement des algues et contrer la décroissance des coraux?

De façon globale, cela passe avant tout par une meilleure gestion des eaux usées, des assainissements et un contrôle des stations d'épuration et autres systèmes d'assainissement.

En outre, dans le cadre de projet de construction ou d'aménagement des littoraux, il ne faut pas s'intéresser uniquement à la terre mais aussi à l'impact du projet sur le milieu maritime.

A l'heure actuelle, il y a beaucoup de projets dans les outre-mer sur le continuum terre- mer, c'est -à-dire, d'avoir



Claude et Yolande BOUCHON intervenant en classe de CM1 à Gustavia en 2020

une vision plus large des impacts sur tous les milieux qui avoisinent un projet de construction ou d'aménagement. La création de projet interdisciplinaire commence aussi à se développer. Il s'agit de mobiliser des gestionnaires mais aussi des utilisateurs d'un lieu (des pêcheurs, des citoyens) autour d'un projet commun.

* *substrat* : un support. Les larves coralliennes ne peuvent pas se développer ni dans le sable ni sur des algues.



Mayalen Zubia



Mayalen Zubia

La cartographie des fonds marins de Saint Barth entre 0 et 18 m avec Creoccean

Au mois d'août et octobre 2023, l'Agence Territoriale de l'Environnement a été ravie d'accueillir **Florian LABADIE**, **Béatrice DE GAULEJAC** et **Sébastien CNUDE** du bureau d'étude Creoccean* pour réaliser la cartographie des biocénoses marines (ensemble des êtres vivants faune/ flore) de l'île entre 0 et 18 m.

Leur mission permettait d'une part de réactualiser une carte sous-marine datant de 2013. Le passage de l'ouragan Irma et divers événements (maladies coralliennes) ont en effet rendu cette

mission importante pour l'évaluation de l'état actuel de nos fonds.

D'autre part, cette cartographie va permettre d'établir par la suite des plans d'action sur des zones précises en fonction de la santé de l'écosystème étudié.

Les chiffres clés de cette mission:

- 375 photos géoréférencées faites en plongée dérivante, soit 1.5 km parcouru
- 1000 photos géoréférencées en snorkeling, soit 10 km parcourus

- 6600 photos géoréférencées en plongée tractée, soit 47 km parcourus

Soit un total de plus de 8 000 photos et 59 km parcourus en 10 jours de terrain.

Les experts de Creoccean étaient accompagnés dans leur mission sur le terrain par un membre de l'association Island Nature Saint Barth Expérience et les agents de l'ATE.

En 2024 ce travail se poursuivra dans les zones plus profondes (18-30 m)



Tom de l'association Island Nature Saint Barth Expérience, Sébastien de l'ATE et l'équipe de Creoccean



Sébastien CNUDE en plongée tractée

Interview de Florian LABADIE par les élèves de l'AME

Dans le cadre du projet d'Aire Marine Éducative (étude et gestion de la zone des Petits Saints), la classe de CM1-CM2 de Mme **Anne-Sophie TEYRAS**, enseignante à l'école primaire de Gustavia a pu rédiger une interview sous forme de questions à **Florian LABADIE**, scientifique de Creoccean chargé de la mission de cartographie des fonds marins de Saint Barthélemy.

Portrait : Détenteur d'une licence en faculté de sport et d'un Master 2 en biologie des organismes marins, **Florian** est également moniteur de plongée. Cela fait maintenant 6 ans qu'il travaille chez Creoccean pour des missions dans les Antilles françaises et parfois anglophones.

Comment sont vos journées de travail organisées sur l'année (jours travaillés, jours de repos, heures de plongée)?

En moyenne, je fais 60 plongées par an. Sachant que nous effectuons au moins 2 à 3 plongées par jour, je

plonge donc 20 à 30 jours par an. Certains jours sont aussi dédiés aux prélèvements d'eau, de sable ou de vase pour analyser la qualité des sédiments marins (soit 40 à 50 jours par an sur le terrain au total). Le reste du temps de travail se passe au bureau pour analyser toutes les données récoltées sur l'ordinateur, produire des rapports et les présenter ensuite aux différents clients de Creoccean.

Quel matériel utilisez-vous pour ce type de plongée? (pour les bouteilles d'oxygène, qui recycle l'air?)

En plongée, les bouteilles ne sont pas remplies d'oxygène mais d'air, exactement celui qu'on respire à la surface, sauf qu'il est comprimé 200 fois la pression ambiante pour qu'on ait une autonomie d'1h par plongée sous l'eau. Ici, ce sont les clubs de plongée qui rechargent les blocs avec des compresseurs.



Sous l'eau, quelle pourrait être votre plus grande frayeur?

Ma plus grande frayeur est d'avoir une panne d'air au fond de l'eau. Je n'ai pas de frayeur vis à vis du monde marin car il n'est pas dangereux: les requins, tortues et murènes par exemple ne sont pas dangereux. Les problèmes peuvent par contre être causés par un accident sous l'eau, sur moi ou un de mes collègues.

Je plonge depuis longtemps et n'ai jamais eu d'accident avec des espèces marines, il n'y a rien à craindre.

Que faites-vous lorsque vous rencontrez un animal blessé?

Heureusement, cela n'arrive pas très souvent. Lorsque les animaux sont pris depuis plusieurs heures dans des déchets ou des filets de pêche, il est déjà trop tard. De plus, si les filets de pêches ou les casiers se trouvent dans les zones autorisées à la pêche, on n'a pas le droit d'y toucher car ce sont des outils de travail pour les pêcheurs et le poisson fait partie de leur prise.

Que faites-vous avec les déchets rencontrés?

On ramasse les petits déchets car nous amenons toujours sous l'eau un filet à cet effet.

Pour les très gros déchets, comme



Béatrice de GAULEJAC et Florian LABADIE

ici à Saint Barth où nous avons vu un moteur de bateau, un casier abandonné, des bouts de filets... on prend un point GPS que l'on transmet à l'ATE pour qu'ils puissent venir les enlever par la suite.

Pour photographier une zone de 0 à 18m, faites-vous des aller-retour à des niveaux différents ?

Le but du jeu est de cartographier le fond, nous sommes donc juste

au-dessus du fond durant tout notre parcours et nous restons généralement à une profondeur constante tout le long (environ 1m au-dessus du fond).

La méthode adoptée pour cette étude est celle du plongeur tracté: c'est un plongeur qui se tient à une planche (Manta tow) au fond de l'eau et qui se fait tracter par un bout rattaché au bateau. Il se fait tirer sur 300 à 600 m et prend des photos en rafale à intervalles de 10 secondes pour voir

le fond. L'appareil a été synchronisé avec un GPS qui est dans un petit radeau, rattaché au bateau également et qui se situe en surface, à la verticale du plongeur. Cela sert à géoréférencer toutes les photos réalisées et les positionner sur une mappemonde à l'endroit précis où elles ont été prises.



Planche "Manta tow" : outil de la technique du plongeur tracté

Blanchissement : jusqu'à quand tiendront nos coraux ?

La Caraïbe comme l'ensemble de la planète vient de connaître l'année la plus chaude jamais enregistrée. Septembre 2023 a été plus chaud de 1,75°C que la moyenne des mois de septembre de 1850 à 1900. Des 10ièmes de degrés, cela peut sembler peu de chose pourtant c'est ce qui fera la

différence entre la survie et la disparition de nos coraux. 30°C, c'est la température de l'eau qu'indiquaient nos ordinateurs de plongée durant les 4 derniers mois. 30°C jusqu'à 30 m de profondeur en Guadeloupe avec des températures de 32°C en surface certains jours.

Les premiers coraux sont apparus il y a plus de 500 millions d'années. On retrouve des traces de récifs fossilisés sur notre île, pourtant, ils n'ont jamais été aussi proches de disparaître de nos eaux.

La Caraïbe a déjà connu plusieurs blanchissements coralliens: 1998, 2010,

2015 avaient déjà été des années éprouvantes pour les coraux. Quand l'eau devient trop chaude, au-delà d'un certain seuil (autour de 29°C mais cela diffère selon les espèces voire les individus d'une même espèce), les micro-algues symbiotiques (les zooxanthelles) vivants dans les polypes sont expulsées hors des tissus coralliens. Ces algues donnant au corail sa couleur, celui-ci blanchi. Un corail blanchi n'est pas forcément mort. Si la température diminue de nouveau, que le corail n'est pas trop affaibli ou impacté par d'autres perturbations (maladies, mauvaise qualité de l'eau...) alors la symbiose reprend; le corail retrouve sa couleur et survit.

Mais si la température ne baisse pas rapidement ? Si la température reste chaude trop longtemps, le corail dépérit petit à petit. En effet, les zooxanthelles n'apportent pas que leurs couleurs aux coraux, elles leur apportent également des nutriments sans lesquels les coraux meurent de faim petit à petit.

Des épisodes de blanchissement de plus en plus rapprochés dans le temps empêchent le récif de pouvoir se régénérer. Sa résilience est mise à mal et progressivement les espèces les plus sensibles disparaissent.

Malheureusement au Nord comme au Sud le blanchissement a déjà causé de lourdes pertes. La Guadeloupe a notamment perdu certaines de ces plus belles zones de corail corne d'élan (*Acropora palmata*) et de corail corne de cerf (*Acropora cervicornis*).

A Saint-Barth le blanchissement semble avoir débuté plus tardivement qu'en Guadeloupe. Plusieurs espèces ont blanchi et certains sites sont plus touchés que d'autres mais globalement l'intensité du phénomène semble moins que celle constatée dans certaines îles voisines.

La récente et légère baisse de la température de l'eau laisse espérer que les coraux blanchis pourront se rétablir

et que le blanchissement n'évoluera pas plus. Mais ce n'est que dans plusieurs mois que nous pourrons estimer les conséquences de cet épisode.

Claude et **Yolande BOUCHON**, spécialistes ayant œuvré pour la mise en place de notre réserve et suivi l'évolution de nos récifs depuis 2002 seront prochainement sur l'île pour quantifier cet impact. Lors du dernier épisode de blanchissement en 2005 ils avaient



© Karl QUESTEL

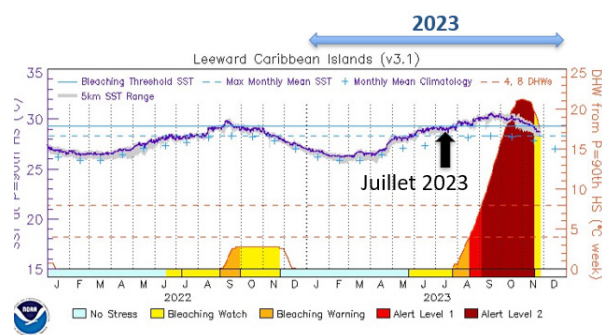
affectés par un phénomène de mortalité massive retardée qui provoqua une



Acropora cervicornis en cours de blanchissement au milieu de colonies d'*Acropora palmata* encore saines, Grand Cul-de-Sac ©CREOCEAN

observé sur les stations qu'ils suivent régulièrement aux Antilles Françaises que près de 80% des coraux avaient blanchi. L'année suivante ces coraux furent

diminution de 40 à 60% du recouvrement corallien selon les sites.



Variation de la température des eaux de surface et des niveaux d'alertes émis par la NOAA pour les Antilles en 2022/2023

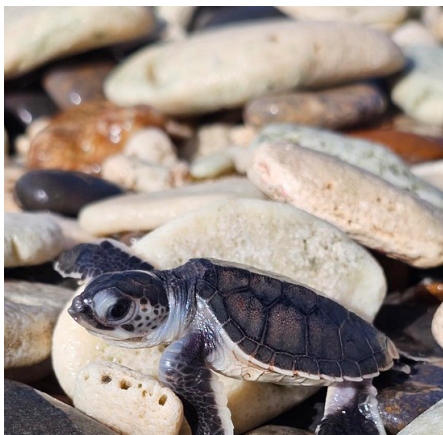
Le suivi 2023 des pontes de tortues marines sur les plages de Saint Barthélemy

La saison de ponte et d'éclosion des tortues marines a pris fin. Cette saison a été assez modeste, avec seulement 12 pontes enregistrées et suivies jusqu'à leur aboutissement. Une légère variation par rapport à l'année précédente, avec plus de tortues vertes (8) que de tortues imbriquées (3).

En somme : 1022 tortillons ont repris le large, dont 717 tortues vertes et 305 tortues imbriquées.



Emergence de tortillons © Karl QUESTEL



Tortillon tortue verte © Karl QUESTEL

Projet de germination, le *Myrcia boldinghii*

En 2022, suite à un suivi Faune-Flore, les agents de l'ATE ont découvert une nouvelle espèce végétale sur l'île: le *Myrcia boldinghii*, espèce endémique des Petites Antilles, jusqu'à présent seulement connue de Saint-Martin. A sa découverte, seul un individu avait été observé. Lors d'un nouveau suivi récemment réalisé, les agents de l'ATE avec la participation de l'association Island Nature Saint Barth Expérience, ont découvert quatre nouveaux individus de cette espèce, une excellente nouvelle !

Cette année, après avoir récolté quelques graines, un premier test de germination avait débuté et trois *Myrcia* avaient germé, malheureusement ces derniers n'ont pas survécu, ce qui nous confirme la difficulté de cette espèce à se reproduire. Pour autant, les tests continuent dans l'objectif de le multiplier et d'étudier son développement, aujourd'hui sept individus ont germé grâce à la dernière récolte de fruit, c'est un début d'espoir qui commence afin de préserver cette espèce.

Cette espèce est classée en danger sur les listes INPN*. L'ATE envisage de la classer rapidement comme "espèce protégée" dans le code de l'environnement de Saint-Barthélemy considérant sa rareté sur l'île et les îles voisines.

* L'Inventaire national du patrimoine

naturel (INPN) : Plateforme de référence sur l'état et la conservation de la biodiversité et de la géodiversité française, en métropole et outre-mer, le portail de l'Inventaire national du patrimoine naturel (INPN) diffuse et valorise les données sur les espèces (faune, flore, fonge), les habitats, les espaces protégés et le patrimoine géologique.



Suivi des réserves naturelles

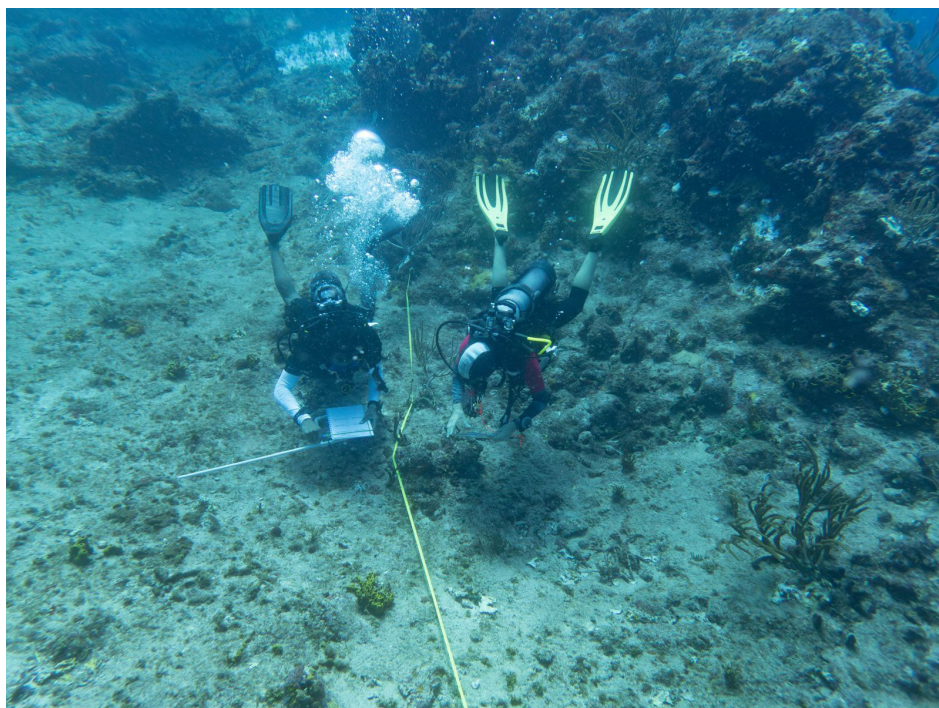
Depuis 2009, deux zones de récifs et deux zones d'herbiers sont étudiées par l'ATE et le bureau d'études CREOCEAN dans le cadre du suivi des réserves naturelles. Ce suivi, commun à toutes les réserves naturelles marines de Guadeloupe, Saint-Martin et Saint-Barth permet de suivre l'évolution de nos récifs et herbiers dans ces réserves mais également à l'extérieur des zones protégées. Localement ce sont les récifs du Bœuf et du Seck de Colombier qui sont suivis et les herbiers de Bonhomme et de Petit Cul-de-sac. Au-delà des données collectées sous l'eau, ces suivis sont également l'occasion de tisser des liens et de collaborer avec les autres réserves naturelles. En effet, peu de réserves disposent dans leurs effectifs d'un nombre suffisant de plongeurs professionnels leur permettant d'effectuer ce suivi en interne. Ainsi chaque année des plongeurs des réserves de Petite-Terre et de Saint-Martin viennent contribuer à ce suivi et un plongeur de l'ATE leur rend la pareille en participant au suivi chez eux.



Cette année la nouveauté a été la participation de plongeurs de la

Martinique. Deux agents du Parc Naturel Régional de la Martinique ont participé et contribué au suivi à Petite-Terre et à Saint-Barth. Gestionnaire d'une réserve marine récemment mise en place, le Parc Naturel Régional de la Martinique étudie les futurs suivis à mettre en place dans leur réserve et c'est tout naturellement qu'il leur a été proposé de venir voir ce qui se faisait déjà dans des réserves plus anciennes.

Merci aux équipes de Saint-Martin et Petite-Terre pour leur accueil et leur participation et merci à **Laurent LOUIS-JEAN** et **Mosiah ARTHUS** du PNR de la Martinique.



Un nouveau panneau de sensibilisation sur le Mancenillier au Fort Carl

Dans le cadre de l'Aire Terrestre Éducative située au Fort Carl à Gustavia, gérée par la classe de CM2 de Mme **Nathalie GALOU**, les élèves ont créé et inauguré un panneau de sensibilisation sur la présence de Mancenilliers sur le chemin qui mène au Fort Carl.

Si cet arbre, dangereux pour l'homme, a longtemps été diabolisé et détruit, il est toutefois naturellement présent dans la région de la Caraïbe. En effet, sa sève

et ses fruits sont toxiques pour l'homme, si bien que nous ne pouvons ni le consommer, ni le toucher, ni s'abriter en dessous lorsqu'il pleut. Toutefois, la faune locale s'est très bien adaptée à cette espèce, notamment les iguanes locaux (*Iguana delicatissima*) qui l'utilisent comme abri et se régalent de ses fruits.

La gestion de cette Aire Terrestre Éducative en accord avec la Collectivité de Saint-Barthélemy et le Conservatoire du Littoral est un support pédagogique

très riche où les élèves découvrent les espèces qui s'y trouvent et mettent en place des actions de préservation et de sensibilisation du lieu.

Une Aire Éducative (Terrestre ou Marine) est un projet créé par l'Office Français de la Biodiversité (OFB) ayant pour but géré un petit territoire naturel de manière participative par des élèves dans un cadre scolaire, en lien avec une structure de l'éducation à l'environnement.



Panneau réalisés par les élèves



Inauguration du panneau au Fort Carl



Des casques à réalité virtuelle : une sensibilisation pour tous

Outre les interventions en milieu scolaire, l'ATE propose aussi des actions de sensibilisation auprès d'autres publics comme les personnes en situation de handicap ou encore les seniors au sein de l'EHPAD de l'île. Il s'agit en effet de faire partager à tous une immersion sous-marine dans les eaux de Saint Barthélemy à travers nos casques de réalité virtuelle.

Chacun a ainsi pu se promener autour de récifs coralliens ou d'une épave et observer de nombreux poissons et crustacés qui peuplent nos eaux. L'occasion pour les uns de faire une première rencontre avec ce milieu et de raviver des souvenirs pour les autres.

Par ailleurs, deux nouvelles vidéos viennent agrémenter la vidéothèque de

nos casques : une immersion dans un banc de caillous et une rencontre au plus près de nos tortues vertes.

Nous remercions chaudement "Ensemble au singulier" ainsi que l'équipe de l'EHPAD Louis Vialenc pour ce partenariat.



Intervention à l'EHPAD Louis Vialenc



Intervention avec Ensemble au Singulier à l'ATE

Une page se tourne dans l'équipe

Cécile BERTON et **Myrouan DIAB** ont récemment quitté l'équipe de l'ATE.

Arrivée il y a 13 ans à l'ATE en tant qu'agent d'accueil, de sensibilisation et d'éducation à l'environnement, **Cécile** a notamment permis à des centaines d'élèves de découvrir et d'en apprendre toujours plus sur les écosystèmes et les espèces que l'on peut observer sur notre île. Grâce à son travail, l'environnement a été étudié par les collégiens au même titre que n'importe quelle autre matière à travers les EPI, avec la particularité de permettre à ces derniers de passer de la théorie en classe à la pratique et à la découverte en direct sur le récif ou dans la forêt sèche. Généralement on aime et on protège ce que l'on connaît, par cet apport de connaissance, son inventivité et son énergie **Cécile** a très probablement permis à un très grand nombre de nos jeunes d'être des personnes plus respectueuses de leur environnement et plus conscientes des richesses naturelles dont recèle notre île.

Après un premier faux départ puis un retour pour réécrire notre site internet, les nouvelles aventures professionnelles de **Cécile** devraient très prochainement débiter.



De la part de toute l'équipe, merci **Cécile**.

Myrouan a lui aussi décidé de changer d'horizon professionnel cette année. Arrivé en tant que garde polyvalent il a par la suite évolué au poste de chargé de mission défrichement et suivis des milieux. Perfectionniste, **Myrouan** est rapidement devenu l'un des meilleurs botanistes de l'équipe. Il a initié et réalisé le suivi de la qualité des eaux des baies de réserves et étangs limitrophes. Géologue de formation, il a permis la définition et la mise en place du suivi de l'évolution du trait de côte en collaboration avec l'Université de Montpellier. Ses compétences et son sérieux ont été un réel atout, tout comme sa passion pour la géologie de notre île qu'il n'hésitait pas



à partager, lui aussi, avec les élèves du collège.

Merci **Myrouan** et bonne continuation.



Les nouveaux arrivants à l'ATE

L'Agence Territoriale a procédé à plusieurs recrutements en cette deuxième partie d'année, voici les portraits des nouveaux arrivants :

Emma :



Sur l'île depuis 5 ans, **Emma** détient un Master en histoire de l'art obtenu à l'Ecole du Louvre ainsi qu'un DU de droit. Spécialisée dans la médiation culturelle, ses connaissances dans la transmission de savoir et d'information sont aujourd'hui au service de la sensibilisation et de la communication de l'Agence Territoriale de l'Environnement.

Enzo :



Né sur l'île, **Enzo** a passé son enfance en France, sa passion pour les insectes puis pour toutes les espèces par la suite

a guidé son parcours scolaire.

Détenteur d'un Bac pro gestion des milieux naturels et de la faune, Enzo a effectué plusieurs stages au sein de l'ATE durant ses études.

Il est aujourd'hui employé comme Garde Technicien, spécialisé dans le domaine de la pêche.

Guillaume :



Originaire de Guadeloupe, **Guillaume** est titulaire d'un Master Ecologie Tropicale. Spécialisé dans la gestion de la biodiversité terrestre tropicale, **Guillaume** a intégré l'Agence Territoriale de l'Environnement en tant que Garde Technicien référent pour les espèces exotiques envahissantes.

Hilaire :



Depuis 22 ans sur l'île, **Hilaire** est passionné de plongée depuis son plus jeune âge.

Aujourd'hui plongeur professionnel et capitaine 200, il est notre plongeur hyperbare pour les suivis scientifiques en mer et prochainement notre Garde Marin également.

Anaïs :



Dans la continuité du suivi du trait de côte mis en place ces dernières années, l'ATE et l'Université de Montpellier ont permis la création d'un sujet de thèse qui sera mené par **Anaïs**. Durant 3 ans, **Anaïs** sera donc sur l'île pendant plusieurs semaines par année pour collecter des données relatives à l'érosion de nos côtes, les analyser et proposer des solutions durables à ce problème.

Détentrice d'un Master 2 en Gestion des Catastrophes et des Risques Naturels (GCRN), **Anaïs** a passé ces années de master à se spécialiser dans les risques côtiers en zone cyclonique.



Pour nous Joindre:

AGENCE TERRITORIALE DE L'ENVIRONNEMENT

BP 683 - Gustavia
97099 SAINT BARTHELEMY Cedex

Concept, design et mise en page :
vaninagrovit@yahoo.com



0590 27 88 18

Horaires d'ouverture au public du lundi au
vendredi, de 8h à 12h et l'après-midi sur
RDV uniquement.



contact@agencedelenvironnement.fr
www.agencedelenvironnement.fr

**Pour toute observation (infractions,
faune sauvage en détresse), un
numéro d'urgence : 0690 31 70 73**